

Conditions Générales de Location et d'Annulation

- Toute réservation effectuée doit être <u>confirmée dans les 48 heures</u> par le lien de paiement envoyé par mail
 Arrhes de 30 % du montant du séjour + le montant de l'assurance Annulation si vous l'avez souscrite.
- A réception des arrhes, nous vous envoyons par e.mail votre réservation.
- <u>Le solde</u> est à régler 14 jours avant votre arrivée / lien de paiement par mail.
- Arrivées à partir de 15 h 30 Départs jusqu'à 10 h
 En cas d'arrivée tardive après 20 h, merci de nous informer pour donner les informations relatives à la remise des clés.
- Des changements concernant nos services en application aux restrictions imposées par le gouvernement n'impliqueront pas un changement de prix ou annulation de séjour.

L'hiver:

Les Forfaits de ski à tarifs promotionnels sur certaines périodes sont

- non-remboursable, non-modifiable même en cas de fermeture exceptionnelle du domaine de ski En cas de fermeture définitive du domaine skiable dû à une pandémie, les jours non skiés seront remboursés.
- La fermeture des remontées mécaniques ne donne pas lieu à un remboursement / annulation du séjour.

1 / CONDITIONS D'ANNULATION

Les frais d'annulation appliqués par La résidence La Renardière sont les suivants :

• A + de 30 jours de l'arrivée Les arrhes de 30 % sont remboursés <u>- 30 €</u> de frais de dossier

Ou conservés sous forme d'Avoir valable 18 mois

De 30 jours à 14 jours compris
 Les arrhes de 30 % sont conservés

A moins de 14 jours de l'arrivée 100 % du séjour est conservé

Modification de séjour ou séjour écourté en cours de vacances : Le séjour sera facturé dans sa totalité

<u>Situation exceptionnelle</u> Si des mesures gouvernementales françaises ne permettaient pas de :

• Ouvrir la résidence ou continuer son exploitation • D'autoriser les déplacements à but touristique

Les conditions d'annulation seraient :

- Les arrhes de 30 % sont remboursés <u>- 30 €</u> de frais de dossier Ou conservés sous forme d'Avoir valable 18 mois
- En cas de rupture de séjour, le solde sera calculé au nombre de jours effectués.

Nota: Les infos avant votre arrivée : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

- Pour nos clients <u>résidant à l'étranger</u>, nous vous invitons à prendre connaissance des restrictions de voyage en vigueur <u>avant de réserver</u>.
- Vous avez contracté le Covid avant ou pendant votre séjour, les frais d'annulation seront pris en charge uniquement si vous avez souscrit à l'assurance Annulation Gritchen / Mutuaide proposée lors de la réservation.

2 / OPTION ASSURANCE ANNULATION 5 % du montant de vos vacances (hors taxe de séjour)

* Inclus Epidémies - Forfait Ski / Infos sur flyer joint à votre devis

Si vous avez souscrit à l'assurance Annulation Gritchen / Mutuaide lors de votre réservation.

- 1 Annuler votre réservation auprès de La renardière
- 2 Informer par écrit dans les 5 jours l'assurance Gritchen www.declare.fr sinistre@declare.fr avec votre numéro de contrat d'assurance.